

Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

Dix-neuvième session, Genève, 22-25 octobre 2013

Principaux résultats de l'examen à mi-parcours de la Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» d'Astana: pour une économie plus respectueuse de l'environnement

Philippe Ramet, Conseiller, Pole économique, Mission permanente de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Bonjour à toutes et à tous,

Madame la Présidente, chère Elisabete, Cher collègues, chers amis devrais-je dire tant je vois de visage familiers, c'est un vrai plaisir d'être ici parmi vous. Je souhaite remercier le CEP de donner l'occasion à la France de présenter sa vision de l'économie verte.

Permettez-moi, dans un premier temps, de rappeler le contexte international dans lequel se situe l'engagement de mon pays.

C'est un contexte d'urgence marqué par les impacts du changement climatique. Le dernier rapport du GIEC (*IPPC en anglais*) est clair à la fois sur les responsabilités – celles de l'homme – et sur les conséquences : augmentation des températures, montée des eaux, événements climatiques extrêmes (ouragans, fortes pluies, désertification).

Comme vous le savez la France accueillera en novembre 2015 la Conférence des Parties sur le Climat avec comme objectif un accord ambitieux pour faire suite au Protocole de Kyoto.

2015 c'est aussi la définition d'un nouvel agenda du développement : le fameux agenda post 2015, réconciliant l'agenda du développement et du développement durable avec, au cœur de la préoccupation internationale, l'éradication de la pauvreté.

Même si ces deux événements ont des processus parallèles de négociations, on ne peut faire comme si les deux pouvaient s'ignorer et, à un moment ou un autre, ils convergeront.

Car ils ont bel et bien un objectif commun : celui de faire vivre de manière décente 9.5 Mds d'habitants en 2050. Et pour y arriver nous n'avons d'autre solution que de changer nos modes de consommation et de production (SCP).

Cependant la France n'a pas attendu cette situation d'urgence pour s'impliquer ; dès 2003, juste après le Sommet de Johannesburg, elle a participé activement au processus de Marrakech sous l'égide de UNDESA et du PNUE (*UNEP en anglais*) en présidant la Task Force sur le tourisme durable – un des premiers secteur d'activité économique, vecteur de richesse et d'emplois. Cette TF a été transformée en partenariat mondial en 2009, et la France vient d'en passer le relai au Maroc, démontrant ainsi que les changements de SCP sont autant l'affaire des Pays du Nord que des Pays du Sud.

De même, la France a été un ardent défenseur du 10 YFP dont le PNUE nous fera un état des lieux, lors d'un side event après demain, de cet outil adopté à rio +20.

Bien évidemment, l'engagement de la France se situe également au niveau national. Ces éléments de contexte ont conduit le Président de la République et le Gouvernement à opter pour un changement de paradigme en mettant en place un processus de gouvernance rénovée en instaurant une

conférence environnementale dont l'objectif est d'assurer la transition écologique. La question n'est pas de savoir si on parle de développement durable, de croissance verte ou encore d'économie verte ; on l'a vu à Rio+20, les termes entraînent parfois des suspicions – infondées dans le cas présent – mais qui peuvent prendre beaucoup de notre énergie au détriment de l'action. Il ne s'agit pas de donner « un coup de peinture verte » mais bien de changer nos modes de SCP.

Quel est le principe de la conférence environnementale ?

La Conférence environnementale vise à mettre en oeuvre la transition écologique de la France vers un développement durable, en s'appuyant sur une concertation multi-acteurs (organisations non gouvernementales, organisations syndicales, organisations d'employeurs, collectivités territoriales, État et parlementaires). La transition écologique est l'affaire de toutes et tous.

La Conférence environnementale prolonge donc la concertation amorcée en son temps par le Grenelle de l'environnement mais l'amplifie en devenant un rendez-vous annuel, fixé au mois de septembre de chaque année, et faisant l'objet d'une intense préparation. La concertation entre les parties prenantes s'inscrit désormais dans la durée, permettant de faire le point sur l'avancement des chantiers engagés, d'ajuster les moyens aux objectifs et de définir un nouveau programme de travail pour l'année suivante. Tout ceci est transcrit dans une feuille de route gouvernementale, elle-même déclinée en lettres de cadrage adressé par le Premier ministre à chacun des ministres. La transition écologique n'est pas uniquement un sujet réservé au seul ministre de l'environnement. Les autres ministres du Gouvernement sont étroitement associés à ce processus.

Ouverte par le Président de la République, clôturée par le Premier ministre, la conférence rassemble les parties prenantes de la transition écologique autour de cinq tables rondes, menées en parallèle pendant deux demi-journées et co-présidées par une quinzaine ministres.

La mise en oeuvre des mesures de chaque conférence fait l'objet d'un suivi continu.

Comme vous le voyez ce débat se tient dans une gouvernance renouvelée.

Autre sujet lié aux questions de gouvernance et d'économie la responsabilité sociétale des entreprises – la RSE (*CSR en anglais*)

Lors de la conférence environnementale de 2012, le Gouvernement s'est engagé à créer une plateforme dédiée à la responsabilité sociétale des entreprises. Cela répondait au souhait, exprimé collectivement par de nombreuses organisations patronales, syndicales et de la société civile, d'établir sous le pilotage du premier ministre une plateforme d'actions pour engager un développement ambitieux de la RSE. Installé en juin dernier, cette plateforme a immédiatement commencé ses travaux avec d'ores et déjà des résultats :

- le 16 juillet le Conseil d'Etat a donné son accord sur la modification du décret relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale et ce nouveau texte ne distingue quasi plus entre sociétés cotées et non cotées. ». Car, si plus de 80 % des entreprises de plus de 500 salariés s'impliquent aujourd'hui dans la RSE, 23 % seulement des entreprises de moins de 50 salariés s'y engagent. Il fallait instaurer un dispositif réglementaire facilitant l'adhésion de tout le secteur économique
- de même, des réflexions sont en cours sur le renforcement du rôle du Point de contact national (des principes OCDE sur les multinationales), qui traite des plaintes contre les pratiques de filiales étrangères d'entreprises françaises.
- Par ailleurs, la France participe pleinement et activement aux travaux communautaires menés sur ce sujet. Le paysage communautaire est en train de changer dans le sens choisi par la France au début des années 2000 et que la Commission a repris dans sa communication du 25 octobre 2011.

La conférence de 2012 avait pour thème : la transition énergétique, la biodiversité, les risques sanitaires environnementaux, le financement et la fiscalité écologiques, et la gouvernance dont je viens de vous donner un exemple avec la RSE.

Celle de 2013 a débattu des 5 chantiers suivants : l'économie circulaire, l'Emploi, formation et transition écologique, la politique de l'eau, la biodiversité marine et l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Si vous le voulez bien je m'attarderai plus particulièrement sur trois sujets : un de 2012 et deux de 2013 :

1) transition énergétique

Plusieurs mesures ont été annoncées portant notamment sur :

- l'efficacité énergétique avec un objectif de réduction 50% de consommation d'énergie finale en 2050 avec des mesures sur la rénovation thermique des bâtiments : objectif de réhabiliter 500 000 logements d'ici 2017 ou la Réduction de l'empreinte transports
- la diversification du mix énergétique : objectif -30 % de consommation des énergies fossiles en 2030 avec mesures portant sur les véhicules (25 % des véhicules commandés par l'Etat seront électriques ou hybrides, promotion des véhicules sobres, déploiement de bornes de recharge d'ici 2015), réduction du nucléaire, développement des énergies renouvelables/
- Financement de la transition

Le débat a évalué à 20 milliards le montant des investissements, tous secteurs confondus : bâtiment, énergie, transports, industrie, agriculture.

- le soutien aux énergies renouvelables (tarif de rachat) doit être revisité,
- La Banque Publique d'Investissement, récemment créée, sera la banque de la transition,
- en matière fiscale : introduction d'une assiette carbone dans le projet de loi de Finances 2014.

2) Emploi, formation et transition écologique

L'objectif est d'abord de mieux connaître les impacts sur l'emploi de la transition pour mieux s'y adapter, puis surtout d'accompagner dans leurs mutations les filières et les territoires les plus concernés, et de faire de l'adaptation à la transition écologique une priorité des politiques d'emploi et de formation tout au long de la vie. Ce sont des centaines de milliers d'emplois qui sont en jeu pour les années à venir, qu'il s'agisse de saisir toutes les opportunités de la transition écologique pour de nouvelles filières économiques ou d'anticiper sur l'inéluctable évolution de certains métiers.

2/ Economie circulaire

Il s'agit d'engager l'économie vers un système plus économe en ressources et générant moins de déchets, tournant ainsi le dos à l'économie linéaire. Les mesures encouragent l'éco-conception des produits et la lutte contre l'obsolescence programmée. Elles impulsent une politique industrielle appuyée par le nouveau programme d'investissements d'avenir sur l'innovation en matière de recyclage et des objectifs ambitieux à moyen terme de réduction des déchets, grâce à la simplification du geste de tri. Cette feuille de route permettra le développement d'emplois non délocalisables, chaque région identifiant ses flux stratégiques et développant les politiques territoriales adaptées.

En conclusion, je souhaitais partager avec vous la manière dont la France souhaite, dans le cadre d'un processus inclusif, tracer sa route de la transition écologique afin de participer à la construction du « monde que nous voulons » pour reprendre le titre de la déclaration finale de Rio+20 que les chefs d'Etats et de gouvernements ont adopté en juin 2012.

Merci de votre attention.